



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2013
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Troisième session

Cambridge (Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord)

24-26 juillet 2013

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale son rapport sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, disponible (en langue originale uniquement) sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité d'experts est invité à prendre note de ce rapport, à encourager les États Membres à répondre à une importante enquête de référence et à communiquer ses vues sur la marche à suivre pour définir et examiner les bonnes pratiques et les différentes formes possibles de mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale.

Résumé du rapport

À l'issue des débats sur la question préalablement tenus au sein de la communauté mondiale, est apparue la nécessité d'examiner les mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, afin d'informer les pouvoirs publics des meilleures manières possibles de créer des entités géospatiales nationales. La nécessité de prendre des mesures relatives à cette question est étayée par les conclusions de documents antérieurs, tels que celui sur le recensement des questions à soumettre (E/C.20/2012/5), dans lequel la question a été présentée comme un des trois sujets transversaux les plus importants à traiter, ou celui sur les tendances futures en matière de gestion de l'information géospatiale (E/C.20/2012/3). Le Comité d'experts a examiné ces deux documents, à sa

* E/C.20/2013/1.



deuxième session, tenue en août 2012.

Dans son rapport, le Secrétariat rappelle la genèse de cette question, explique pourquoi il importe d'examiner les tendances en matière de mécanismes institutionnels nationaux, et apporte des données factuelles issues d'une enquête récemment menée par le Comité d'experts sur l'état des systèmes nationaux de gestion de l'information géospatiale dans les États Membres. Bien que l'enquête ne soit pas encore achevée, l'examen des conclusions tirées des 50 réponses au moins, reçues à ce jour, donne des indications initiales sur l'état d'avancement de la question et l'orientation que devront prendre les travaux du Comité d'experts.
